

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS  
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

**Décision DG n° 2010-199 du 8 octobre 2010 portant nomination au groupe de travail sur la sécurité d'emploi des produits cosmétiques à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé**

NOR : SASM1030930S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,  
Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 5311-1, R. 5131-3 et D. 5321-7 et suivants ;

Vu l'arrêté du 16 août 2010 portant nomination à la commission de cosmétologie prévue à l'article R. 5131-3 du code de la santé publique ;

Vu la décision DG n° 2010-198 du 8 octobre 2010 portant création à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé d'un groupe de travail sur la sécurité d'emploi des produits cosmétiques,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommées membres du groupe de travail sur la sécurité d'emploi des produits cosmétiques, les personnalités scientifiques dont les noms suivent :

M. ANTON (Robert).  
Mme AVENEL-AUDRAN (Martine).  
M. BEANI (Jean-Claude).  
Mme COIFFARD (Laurence).  
Mme CREPY (Marie-Noëlle).  
Mme DESCROIX (Vianney).  
Mme GEORGE-VIC ARIOT (Marie-Noëlle).  
M. JEANMOUGIN (Michel).  
Mme JEAN-PASTOR (Marie-Josèphe).  
M. LEPOITTEVIN (Jean-Pierre).  
M. MANEL (Jacques).  
Mme PECQUET (Catherine).  
Mme PERAULT-POCHAT (Marie-Christine).  
Mme VIGAN (Martine).

#### Article 2

Mme JEAN-PASTOR (Marie-Josèphe) est nommée présidente du groupe de travail.

#### Article 3

La directrice de l'évaluation de la publicité, des produits cosmétiques et biocides est chargée de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 8 octobre 2010.

*Le directeur général,*  
J. MARIMBERT